

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIRE SUR LOT

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
046-214603367-20230414-DE_01_14_04_23-DE

Séance ordinaire du 14 avril 2023

Date de la convocation : 11/04/2023

Objet : 1- Vote du compte administratif, compte de gestion 2022 (DE_01_14_04_23)

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

Présents : Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Francis LOYGUES, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Malika LASSERRE, Romain TRILLE

Représentés : Michel VANTILCKE par Christiane OSTERMANN

- Absents excusés : Olivier GUITARD

- Absents :

Secrétaire de séance : Patrice MATENCE

VOTE AFFECTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Edmond HARTMANN, hors de la présence de Madame le maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		389 270.76		305 160.31		694 431.07
Opérations de l'exercice	219 350.43	270 578.24	369 285.43	120 421.08	588 635.86	390 999.32
TOTAUX	219 350.43	659 849.00	369 285.43	425 581.39	588 635.86	1 085 430.39
Résultat de clôture		440 498.57		56 295.96		496 794.53
				Restes à réaliser	83 223.44	
				Besoin/excédent de financement Total		413 571.09
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		72 615.49

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Propose d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

26 927.48	au compte 1068 (recette d'investissement)	PREFECTURE DE CAHORS Date de réception de l'AR: 18/04/2023 046-214603367-2023041-DE_01_14_04_23-DE
413 571.09	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	

6. Le vote du compte administratif est voté à bulletin secret :
 pour : 3 - contre : 6 - abstention : 0

Le compte administratif de la commune est refusé.

Retour de Madame le maire dans la salle du conseil.

7. Madame le maire vote pour le compte de gestion.

Le compte de gestion est voté à bulletin secret :
 pour : 4 - contre : 6 - abstention : 0

Le compte de gestion de la commune est refusé.

PJ : Délibération sur le CA, CG, affectation des résultats 2022

Fait et délibéré à Vire sur Lot, le jour, mois et an que dessus,
 pour copie certifiée conforme
 Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture
 et publication en Mairie le 17 avril 2023

Madame le Maire

Votants : 9
 Pour : 3
 Contre : 6
 Abstention : 0